



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CA/242

Le 28 août 2018

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: **Deuxième Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-19
Genève, 20-22 novembre 2018**

Le Bureau des radiocommunications de l'UIT a l'honneur, par la présente Circulaire administrative, d'inviter votre Administration ou votre organisation à assister au deuxième Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-19, qui est organisé en application de la Résolution **72 (Rév.CMR-07)**.

L'atelier sera présidé par M. Khalid Al Awadhi, Président de la Réunion de préparation à la Conférence de 2019 (RPC-19), et se tiendra au siège de l'UIT à Genève du 20 au 22 novembre 2018. La séance d'ouverture débutera à 9 h 30 le 20 novembre 2018.

Lors de cet atelier, seront présentés les résultats des études de l'UIT-R figurant dans le projet de Rapport de la RPC à la CMR-19, ainsi que l'état d'avancement des travaux préparatoires à l'échelle régionale en vue de la RPC19-2, de l'AR-19 et de la CMR-19.

Cet atelier offrira aux participants la possibilité de mieux comprendre les solutions possibles identifiées pour traiter les points de l'ordre du jour de la CMR-19 et les questions associées. Il sera également l'occasion d'échanger des informations sur les projets de vues, de positions et/ou de propositions communes des entités concernées.

A cet effet, les participants, en particulier les groupes régionaux, sont invités à soumettre des contributions en anglais, qui peuvent être communiquées par courrier électronique au secrétariat du BR (brmail@itu.int), **au plus tard le 12 novembre 2018**. Ces contributions seront téléchargées sur le site web de la manifestation, afin d'être utilisées comme référence pendant les discussions.

Vous trouverez en **annexe**, ainsi que sur la page web de la manifestation www.itu.int/go/ITU-R/wrc-19-irwsp-18, un programme préliminaire de l'atelier qui sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées.

Veuillez noter que l'atelier se tiendra dans un environnement «sans papier», c'est-à-dire que tous les documents de l'atelier seront disponibles sur le site web précité.

Interprétation

L'interprétation sera assurée dans les six langues officielles.

Participation à distance

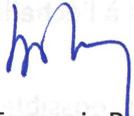
Afin de pouvoir suivre les débats de l'atelier à distance, les séances de l'atelier seront diffusées en direct sur le web en mode audio et vidéo dans les six langues officielles (voir [la page web](#) de la manifestation) et des fichiers d'archives seront également mis à disposition à la fin de l'atelier. Les participants n'ont pas besoin de s'inscrire à l'atelier pour pouvoir suivre les débats sur le web, mais un [compte TIES](#) de l'UIT est nécessaire pour pouvoir accéder à la diffusion sur le web.

Participation/Visas/Logement

L'inscription préalable aux manifestations de l'UIT-R est obligatoire et s'effectue exclusivement en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés (DFP). Il a été demandé à chacun des Membres de l'UIT-R de désigner un coordonnateur chargé de s'occuper de toutes les formalités d'inscription, y compris des demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa, lesquelles devront également être soumises par ce coordonnateur au cours de la procédure d'inscription en ligne. Les personnes souhaitant s'inscrire à une manifestation de l'UIT-R devront prendre contact directement avec le coordonnateur désigné pour l'entité qu'elles représentent. On trouvera la liste des coordonnateurs désignés pour l'UIT-R (accès réservé aux utilisateurs de TIES) ainsi que des précisions au sujet des formalités d'inscription aux manifestations, des demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa, des réservations d'hôtel, etc., à l'adresse suivante:

www.itu.int/en/ITU-R/information/events

Pour tout complément d'information concernant le deuxième Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-19, veuillez vous mettre en rapport avec M. Philippe Aubineau, Conseiller pour la RPC, Bureau des radiocommunications (courriel: philippe.aubineau@itu.int).



François Rancy
Directeur

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE

Deuxième Atelier interrégional de l'UIT sur la préparation de la CMR-19 Programme préliminaire¹ (Genève, 20-22 novembre 2018)

1er jour mardi 20 novembre 2018	2ème jour mercredi 21 novembre 2018	3ème jour jeudi 22 novembre 2018
9 h 30-10 h 30, séance d'ouverture Allocutions d'ouverture et présentation de la préparation de la RPC19-2, de l'AR-19 et de la CMR-19 par les groupes régionaux et le BR	9 h 00-10 h 15, séance 4 Chapitre 1 du projet de Rapport de la RPC (<i>suite</i>) ²	9 h 00-10 h 15, séance 8 Chapitre 3 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 1.4, 1.5, 1.6, 7 (toutes les Questions) et 9.1 (Questions 9.1.2, 9.1.3 et 9.1.9), concernant le SRS, les stations ESIM, les bandes QV, les questions réglementaires liées aux satellites ²
10 h 30-11 h 00, pause	10 h 15-10 h 45, pause	10 h 15-10 h 45, pause
11 h 00-12 h 30, séance 1 Chapitre 2 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 1.13, 1.16 et 9.1 (Questions 9.1.1, 9.1.5 et 9.1.8), concernant des sujets liés aux IMT, RLAN, MTC ²	10 h 45-12 h 00, séance 5 Chapitre 5 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 1.1, 1.8, 1.9.1, 1.9.2, 1.10 et 9.1 (Question 9.1.4), concernant les questions relatives aux services maritime, aéronautique et d'amateur ²	10 h 45-12 h 00, séance 9 Chapitre 3 du projet de Rapport de la RPC (<i>suite</i>) ²
12 h 30-14 h 00, pause-déjeuner	12 h 00-14 h 00, pause-déjeuner	12 h 00-14 h 00, pause-déjeuner
14 h 00-15 h 15, séance 2 Chapitre 2 du projet de Rapport de la RPC (<i>suite</i>) ²	14 h 00-15 h 15, séance 6 Chapitre 5 du projet de Rapport de la RPC (<i>suite</i>) ²	14 h 00-15 h 15, séance 10 Chapitre 6 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 2, 4 et 9.1 (Questions 9.1.6 et 9.1.7, 10), concernant les Rés. 27 et 28, la Rés. 95, les systèmes WPT-EV, les stations terriennes non autorisées, Rés. 810 ²
15 h 15-15 h 45, pause	15 h 15-15 h 45, pause	15 h 15-15 h 45, pause
15 h 45-17 h 00, séance 3 Chapitre 1 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 1.11, 1.12, 1.14 et 1.15, concernant des sujets liés aux RSTT, ITS, HAPS, bandes au-dessus de 250 GHz ²	15 h 45-17 h 00, séance 7 Chapitre 4 du projet de Rapport de la RPC, sur les points de l'ordre du jour de la CMR-19: 1.2, 1.3 et 1.7, concernant les questions relatives aux services scientifiques ²	15 h 45-16 h 30, séance de clôture Conclusions et perspectives Allocutions de clôture

¹ Pour le moment, l'horaire et la portée des séances sont fournis à titre indicatif. Ils seront confirmés ultérieurement sur la [page web de la manifestation](#).

² Résultats des études de l'UIT-R figurant dans le projet de Rapport de la RPC et solutions possibles identifiées pour traiter les points de l'ordre du jour de la CMR-19 et les questions associées, et informations sur les projets de vues, de positions et/ou de propositions communes des groupes régionaux (Groupe des pays africains/UAT, APT-APG, Groupe des Etats arabes/ASMG, CITELEC.PCC.II, RCC, CEPT-CPG) et d'autres organisations (par exemple, OACI, OMI, OMM, etc.) ou entités, selon le cas.